

“Je n’aurai pas autre étranger que moi” Hypothèses pour un Etat sans territoire

“Le premier qui, après avoir encerclé un lopin de terre, pensait affirmer que c’était le sien et avait trouvé des gens assez simples pour le croire, fut le véritable fondateur de la société civile. Combien de crimes, de guerres, de meurtres, de misères et d’horreurs n’aurait-il pas épargné au genre humain celui qui, en arrachant les pieux et en comblant les fossés, aurait crié à ses semblables : “Attention à ne pas entendre cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits appartiennent à tout le monde et que la terre n'appartient à personne !”¹

J.-J. Rousseau, *Sur l'origine de l'inégalité chez les hommes*

Quelle est la différence entre un fleuve et une frontière?

Le Rhin, sur une longue distance, marque la frontière entre l'Allemagne et la France. Notez, cependant, que ce cours d'eau est une rivière et une frontière de manières très différentes. Pour comprendre en quoi consiste la différence, imaginez-vous qu'une secte commence à répandre l'idée que le Rhin n'existe pas réellement et que les gens souffrent d'une hallucination collective.

Peut-être que les prédicateurs de cette secte pourraient avoir une telle emprise pour persuader les habitants des deux rives de la bonté de leur étrange thèse. Cependant, le fait qu'une large population cesse de croire en l'existence du Rhin n'aurait aucune influence sur l'écoulement tortueux de l'eau, sur sa capacité à abreuver les animaux, à irriguer les champs, à alimenter des centrales hydroélectriques, à rafraîchir les corps de ceux qui s'y plongent ou sur son degré de pollution.

Si au contraire la même secte ou quelqu'un d'autre réussissait à convaincre les populations des deux rives que le Rhin n'était plus la frontière entre la France et l'Allemagne, cela aurait un impact complètement différent sur l'existence et la configuration de cette frontière. Les frontières, en fait, sont des *faits institutionnels* - comme l'explique J. Searle - caractérisés par une coïncidence entre "être" et "être crus". Les frontières existent parce qu'elles sont supposées exister, si nous cessons de croire qu'elles existent ou si nous commençons à croire qu'elles existent d'une manière différente, elles disparaissent ou se transforment.

Et, en effet, les frontières ont été continuellement effacées et réécrites. En général, les guerres et la diplomatie sont les moyens de conquérir le monopole du contrôle de l'imaginaire collectif à leur égard.

¹ J.-J. Rousseau, *Sull'origine della disuguaglianza tra gli uomini*, in Id., *Discorsi*, Bur, Milano 1997, p. 132.

L'existant est le possible

Comprendre la nature des *faits institutionnels* et les distinguer des simples *faits bruts* est utile pour diviser l'espace entre l'existant et le possible. Cela nous permet de comprendre que nombre des phénomènes sociaux et politiques considérés comme établis et réputés même naturels sont en réalité le résultat d'une imagination convergente et donc réversible.

Cela ne signifie pas qu'une frontière est évanescence, car elle résulte d'une imagination convergente. Probablement, précisément parce qu'elle structure les schémas mentaux actuels, elle est beaucoup plus résistante qu'un haut mur de béton armé.

Cependant, prendre conscience de la substance des faits institutionnels nous permet d'affiner les outils pour intervenir sur eux, d'exercer le pouvoir, d'en générer de nouveaux ou de réformer les anciens.

Le territoire en tant que dimension asphyxiée de la politique

À certains égards, l'État-nation est confronté à une crise grave : il est fragile en présence des puissantes réalités transnationales, corporatives ou financières. Il est régulièrement berné par des entreprises multinationales, des mafias internationales ou des géants de la communication qui jouent en leur faveur l'ubiquité, profitant des avantages que différentes nations leur offrent, tout en évitant de façon répétée les limites qu'elles voudraient leur imposer. Et pourtant, face à ce transfert évident de souveraineté vers des réalités supranationales déterritorialisées, l'État-nation voit grandir l'acolyte de ses partisans qui se reconnaissent dans l'épithète de "souverains".

Cependant, pour ces nouveaux venus nationaux-populistes, le prétendu pouvoir souverain est réduit à la fortification cynique des frontières nationales et à l'exercice autonome de la force pour défendre l'espace privé. Dans les deux cas, la mort de l'étranger qui cherche à franchir la barrière est une conséquence admissible.

Au-delà des considérations morales, ce qui importe, c'est que l'État-nation a toujours été un puissant déclencheur de conflit. Hannah Arendt attribue la cause des guerres de 900 à cette forme politique². En fait l'idée, selon laquelle il existe un groupe ethnique dépositaire privilégié au sein d'une nation, établit une hiérarchie dans le système de répartition des ressources et des droits qui est évidemment exclusive et compétitive. La majorité lira comme menaçant la présence ou l'entrée de sujets non liés au même groupe, souhaitant les expulser en admettant le recours à la violence. Bien que les minorités revendiquent, y compris par la violence, un territoire autonome où elles peuvent être "premières".

Mais le défaut d'une communauté politique qui s'identifie avec le territoire ne se limite pas au fait qu'il est une matrice d'hostilité et de discrimination, c'est aussi une dimension trop asphyxiée pour faire face aux principaux défis de l'humanité. L'environnement, la mobilité humaine, le travail, les systèmes de communication, la lutte contre le crime organisé, etc., ce sont tous des thèmes qui, résolus dans un territoire limité aussi vaste soit-il, auront toujours une portée insuffisante. Par exemple, la plus vertueuse des nations, en matière de politique écologique, ne pourrait pas éviter les effets du changement climatique si les autres États agissaient dans la direction opposée ; en effet, elle paierait probablement un prix plus élevé, précisément à cause de ses choix rigoureux mais isolés.

² H. Arendt, *The Decline of the Nation-State and the End of the Rights of Man*, in Ead., *The Origins of Totalitarianism*, Harcourt Brace and Co., San Diego-New York-London 1976, pp. 267-302.

Est-il donc possible de commencer à imaginer une communauté politique sans le territoire comme base ? Un peuple qui décide de se constituer en dehors du lien commun au même sol ?

Le précédent

Beaucoup seront surpris de découvrir que parmi les 196 États officiellement reconnus par les Nations Unies, il en existe déjà un sans territoire. Et, comme si cela ne suffisait pas, cet État anormal est également doté du passeport le plus fort au monde. En effet, ses citoyens peuvent franchir les frontières d'un très grand nombre d'États existants sans avoir besoin de visas. Il est important de souligner qu'il s'agit d'un passeport élitiste, étant donné que seules 500 personnes le possèdent, bien qu'il soit souvent utilisé par ses détenteurs pour des interventions humanitaires louables.

L'État auquel je me réfère est l'Ordre souverain militaire de Malte et de Rhodes, abrégé en acronyme de O.S.M. Au XI^e siècle, l'ordre des Chevaliers Hospitaliers avait construit un hôpital en Terre sainte où des personnes de toutes origines et de toutes religions étaient traitées, ou du moins, c'est ce que l'on raconte. Cette fraternité des croisés avait réussi à conquérir l'île de Malte d'abord, d'où son nom "Chevaliers de Malte", puis l'île de "Rhodes". Ils ont donc eu un territoire bien doté pendant six siècles, du 4^{ème} au 18^{ème} siècle.

Les événements historiques ultérieurs ont amené les chevaliers à perdre leur terre sans toutefois cesser d'être un État. En fait, ils ont continué d'exercer de nombreuses prérogatives telles que détenir un passeport, avoir une ambassade, participer à la diplomatie internationale, siéger au conseil des Nations Unies, etc.

Comparé à notre projet, l'O.S.M. semble intéressant non pas tant comme modèle (le jugement sur cette formation singulière est vraiment controversé), mais certainement en tant que précédent. Le fait qu'un État sans territoire existe et interagisse avec d'autres États pendant plus de deux siècles facilite l'ouverture d'un espace d'imagination et d'action.

Un laboratoire d'imagination politico-légale

La constatation de l'inadéquation d'une politique à courte vue liée à un espace clos et excluant, ainsi que le danger d'une renaissance des nationalismes, de l'idolâtrie des frontières, de la scission du corps social selon des identités rigides et violentes, exigent une volonté renouvelée, intellectuelle et imaginative de révision des catégories politique, juridique et géographique.

Cependant, de nombreuses solutions proposées ne promettent pas de grands progrès car elles sont nées dans le même paradigme de pensée qui a posé le problème. En fait, les institutions structurent des épistémologies qui limitent également l'idéation. Déconstruire les institutions fondatrices est un moyen de s'émanciper des systèmes de vision dominants et de la division de la réalité. En ouvrant la voie à des actions et des possibilités autrement inconcevables.

L'hypothèse d'un «État au-delà du territoire» constitue donc une proposition heuristique d'un laboratoire diffus pour générer des paradigmes plus prometteurs ou, du moins, dont on essaie d'être un auteur plutôt qu'un héritier inconscient.

Une communauté politique enracinée dans l'avenir

En jouant à ce jeu heuristique, nous nous sommes demandés quelle relation une telle formation étatique peut avoir avec le temps.

Le sentiment d'appartenance du peuple d'un État qui dépasse le territoire ne peut pas reposer sur la narration d'un passé commun donné par le sang, la langue, la religion ou quoi que ce soit d'autre.

Au lieu de cela, c'est le destin commun qui attend l'espèce humaine qui peut nous pousser à unir nos forces. C'est partager un chemin qui génère un sentiment d'union. Ce serait donc une communauté politique enracinée dans le futur.

Quelle carte pour un Etat sans territoire?

Raisonnement sur quelle carte peut représenter un état qui dépasse la dimension territoriale revient à s'interroger sur le type de relation avec l'espace que vous souhaitez établir.

Le territoire est un espace délimité par des frontières qui exclut et enferme, dans lequel l'autre est une menace pour la liberté et le bien-être. Il choisit la peur comme sentiment fondateur. Mais en favorisant la méfiance plutôt que les liens sociaux et la confiance, il finit paradoxalement par accroître l'insécurité réelle et perçue.

Surmonter l'idée de territoire ne consiste pas à ne pas donner plus d'importance aux lieux, mais à se présenter différemment, en s'appuyant moins sur la possession exclusive que sur le soin. L'espace non périmétrique est en effet un environnement qui met en place des rencontres et des relations, une dimension dans laquelle l'action publique se déploie. L'autre n'est pas un obstacle à l'exercice de la liberté, mais une occasion de l'entraîner et de l'augmenter également par frottement.

Nous avons donc pensé pouvoir indiquer une série d'endroits réels dans lesquels la vision de ce type d'État se concrétise plus pleinement.

Chacun de ces lieux doit choisir un point dans sa zone, indiquant sa latitude et sa longitude. En fait, le point, par définition, n'a pas de dimension mais indique une position. L'ensemble de ces points donnerait lieu à une constellation qui constituerait la carte de l'État au-delà du territoire. Le choix du point dépend par définition géométrique du fait qu'il n'occupe pas de territoire mais marque un positionnement.

La géographie de notre État serait donc un réseau dont les nœuds sont en relation dynamique les uns avec les autres. Cela sous-tend une perspective qui n'est pas universelle, mais pluriverselle.

Impact continu

Il est indéniable que la reconnaissance par les Nations-Unies d'une telle entité étatique est un objectif à très long terme. Cependant, la mise en place d'un laboratoire d'imagination politique et juridique pour la création d'un État sans territoire aurait un impact presque immédiat sur la réalité.

En premier lieu, il a déjà libéré l'intelligence et la créativité collective. En deuxième lieu, il constitue un endroit de comparaison de réalités dispersées sur la planète qui, grâce à un parcours commun, pourrait trouver plus de force et d'inspiration pour mener à bien leur travail quotidien dans les différents contextes dans lesquels elles sont engagées. En troisième lieu, donner forme à de nouveaux faits institutionnels produit des effets concrets intérieurement, même avant une reconnaissance externe.

Par exemple, si vous souhaitez établir un engagement d'accueil d'au moins trois jours par an sous la forme d'une taxe à verser à l'État sans territoire, ceux qui en font partie pourraient déjà bénéficier de cet avantage. Nous avons pensé que même un clochard partageant son expérience de dormir sur un trottoir pourrait offrir une forme intéressante d'hospitalité.

De toute évidence, donner naissance à un nouveau fait institutionnel signifie générer un pouvoir sans précédent et créer un danger sérieux qui doit être considéré avec une extrême prudence.

Il existe de nombreuses questions à résoudre afin de tisser les maillages qui permettent aux personnes de différents endroits et conditions d'interagir avec ce travail. Mais en peu de temps, un grand nombre de personnes semble s'être enthousiasmé à l'idée de pouvoir emprunter cette voie.

Clelia Bartoli
Université de Palerme, Italie
8 avril 2019